

Identifiant de l'acte délivré par la préfecture :
083-248300543-20191210-lmc1151929-DE-1-1
Date de validation par la préfecture : mercredi 18
décembre 2019
Date d'affichage : 16/12/2019

**CONSEIL METROPOLITAIN DU
mardi 10 décembre 2019**

**NOMBRE D'ELUS METROPOLITAINS
EN EXERCICE : 81**

QUORUM : 41

PRESENTS	REPRESENTES	ABSENTS
53	17	11

OBJET DE LA DELIBERATION

N° 19/12/482

**PORT DE PORQUEROLLES
- TARIFICATION
2020 DE L'AIRE DE
CARENAGE DU PORT
DE PORQUEROLLES AU
TITRE DE LA DELEGATION
DE SERVICE PUBLIC
D'AFFERMAGE EN COURS**

Le Conseil Métropolitain de la Métropole TOULON PROVENCE
MEDITERRANEE convoqué le mardi 10 décembre 2019, a été
assemblé sous la présidence de Monsieur Hubert FALCO.

Secrétaire de Séance : Madame Audrey PASQUALI-CERNY

PRESENTS :

Monsieur Thierry ALBERTINI, Madame Dominique ANDREOTTI, Madame Edith AUDIBERT, Madame Hélène AUDIBERT, Monsieur Christian BARLO, M. Robert BENEVENTI, Madame Martine BERARD, Madame Nicole BERNARDINI, Madame Véronique BERNARDINI, Monsieur Frédéric BOCCALETTI, Monsieur François CARRASSAN, M. Robert CAVANNA, Monsieur Amaury CHARRETON, M. Yannick CHENEVAR, Monsieur Anthony CIVETTINI, Monsieur Jacques COUTURE, Madame Caroline DEPALLENS, Monsieur Jean-Guy DI GIORGIO, Madame Annick DUCARRE, Monsieur Jean-Pierre EMERIC, M. Hubert FALCO, Madame Amandine FUMEX, Madame Claude GALL-ARNAUD, Madame Vanessa GERBY-GEBELLIN, Madame Marcelle GHERARDI, M. Jean-Pierre GIRAN, M. Marc GIRAUD, Madame Christiane JAMBOU, Monsieur Yves KBAIER, Monsieur Michel LANDOLFINI, Madame Laure LAVALETTE, Madame Danièle LE GAC, Monsieur Emilien LEONI, Monsieur Mohamed MAHALI, Madame Béatrice MANZANARES, Madame Edwige MARINO, Monsieur Christophe MORENO, M. Ange MUSSO, Madame Christine PAGANI-BEZY, Madame Audrey PASQUALI-CERNY, Madame Chantal PORTUESE, Monsieur Guy REBEC, Madame Denise REVERDITO, Madame Anne-Marie RINALDI, M. Francis ROUX, M. Christian SIMON, M. Hervé STASSINOS, Monsieur Yann TAINGUY, Monsieur Léopold TROUILLAS, M. Jean-Sébastien VIALATTE, M. Gilles VINCENT, M. Marc VUILLEMOT, Monsieur Jean-Yves WAQUET

REPRESENTES :

Monsieur Claude ASTORE représenté(e) par Monsieur Christian BARLO, Monsieur Michel BONNUS représenté(e) par Madame Béatrice MANZANARES, Madame Marie-Christine BOUCHEZ représenté(e) par Madame Denise REVERDITO, Monsieur Marc DESGORCES représenté(e) par Monsieur Frédéric BOCCALETTI, Madame Florence FEUNTEUN représenté(e) par Monsieur Amaury CHARRETON, M. Jean-Pierre HASLIN représenté(e) par Madame Anne-Marie RINALDI, Mme Christiane HUMMEL représenté(e) par Monsieur Christophe MORENO, Monsieur Laurent JEROME représenté(e) par M. Yannick CHENEVAR, Madame Raphaëlle LEGUEN représenté(e) par M. Marc VUILLEMOT, Madame Geneviève LEVY représenté(e) par Madame Marcelle GHERARDI, Monsieur Guy MARGUERITTE représenté(e) par Monsieur Michel LANDOLFINI, Madame Josette MASSI représenté(e) par Monsieur Léopold TROUILLAS, M. Jean-Louis MASSON représenté(e) par M. Christian SIMON, Madame Anne-Marie METAL représenté(e) par Monsieur Jean-Pierre EMERIC, Madame Valérie MONDONE représenté(e) par Madame Martine BERARD, Monsieur Jérôme NAVARRO représenté(e) par Madame Hélène AUDIBERT, Madame Valérie RIALLAND représenté(e) par M. Hervé STASSINOS

ABSENTS :

Madame Nathalie BICAIS, Madame Béatrice BROTONS, Madame Fabiola CASAGRANDE, Monsieur Jean-Pierre COLIN, Monsieur Michel DALMAS, Monsieur Alain FUMAZ, Monsieur Damien GUTTIEREZ, Madame Sylvie MAHIEU, Madame Reine PEUGEOT, Madame Karine TROPINI, Monsieur Jérémy VIDAL

Séance Publique du 10 décembre 2019

N° D'ORDRE : 19/12/482

**OBJET : PORT DE PORQUEROLLES - TARIFICATION
2020 DE L'AIRE DE CARENAGE DU PORT DE
PORQUEROLLES AU TITRE DE LA DELEGATION
DE SERVICE PUBLIC D'AFFERMAGE EN COURS**

M. Le Président expose :

Mes chers collègues,

La présente délibération a pour objet le vote du montant des redevances d'usage de l'aire de carénage du port de Porquerolles au titre de l'année 2020, l'exploitation ayant été confiée par délégation de Service Public sous la forme d'un affermage à la Société Yacht Service.
Ces tarifs sont applicables au 1^{er} janvier 2020.

Ils ont été présentés en Conseil portuaire le 06 novembre 2019 et en Conseil d'exploitation le 19 novembre 2019.

Après avoir entendu le rapport du Président,

LE CONSEIL METROPOLITAIN

VU le décret n°2017-1758 en date du 26 décembre 2017 portant création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la Délégation de Service Public accordée à la société « Yacht Service » en date du 23 mai 2019 pour une durée de 5 ans,

VU l'avis du Conseil portuaire du 06 novembre 2019,

VU l'avis du Conseil d'exploitation du 19 novembre 2019,

VU l'avis de la Commission des Finances du 02 décembre 2019,

CONSIDERANT qu'il convient d'actualiser à compter du 1^{er} janvier 2020 les tarifications en termes de conditions, modalités et prix,

Et après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE UNIQUE

D'APPLIQUER à compter du 1^{er} janvier 2020 les redevances d'usage de l'aire de carénage déléguées au port de Porquerolles en Délégation de Service Public à la société Yacht Service suivant la tarification annexée.

Ainsi fait et délibéré les jours, ou mois et ans que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre.

Fait à TOULON, le 10 décembre 2019

Hubert FALCO

Président de la Métropole
Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre



POUR : 70
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

TARIFS 2020 (en Euros TTC)

AIRE DE CARENAGE DE PORQUEROLLES

MISE A TERRE / m ²	5,02
MISE A L'EAU / m ²	5,02
CALE DE HALAGE	10

CALAGE SUR BER OU REMORQUE	Longueur en mètre	0 à 4,99 à 5,99 à 6,99 à 7,99 à 8,99 à 9,99 à 10,99 à 11,99 à 12,99 à 13,99
		11 15 21 25 35 45 55 65 80 103

MISE SOUS SANGLE / HEURE (TOUTE HEURE COMMENCEE EST DUE.)	TARIF DE MISE A TERRE AFFECTE D'UN COEFFICIENT DE 1,5
MATAGE / 0,15 minutes engagées	115
MANUTENTION ET DEPLACEMENT DIVERS / HEURE (Toute heure entamée est due)	115
STATIONNEMENT A QUAI du 1/01 au 30/06 et du 1/9 au 31/12	TARIF DU PORT DE PORQUEROLLES.Article A-I-2.1 0,97
STATIONNEMENT A QUAI DU 1/07 au 31/08	TARIF DU PORT DE PORQUEROLLES.Article A-I-2.1 1,47
STATIONNEMENT A TERRE DU 1/01 au 31/03 et du 1/10 au 31/12	0,24
STATIONNEMENT A TERRE DU 1/04 au 30/09	0,46
STATIONNEMENT MAT / JOUR	20

OPERATION DE NUIT OU DIMANCHE ET JOUR FERIE	MAJORATION DE 150% DU TARIF INITIAL
FORFAIT DEPLACEMENT HORS OPERATION NUIT, DIMANCHE OU JOUR FERIE	400
MAIN D'ŒUVRE EMPLOYE NUIT, DIMANCHE, JOUR FERIE	MAJORATION DE 200% DU TARIF INITIAL
NETTOYAGE ZONE (si l'emplacement est laissé sale par l'utilisateur)	100